

Ville de Bordeaux

Collecteur de l'avenue Charles de Gaulle

Fonçage en 1 800 m entre le puits de départ et l'ouvrage de jonction n° 3

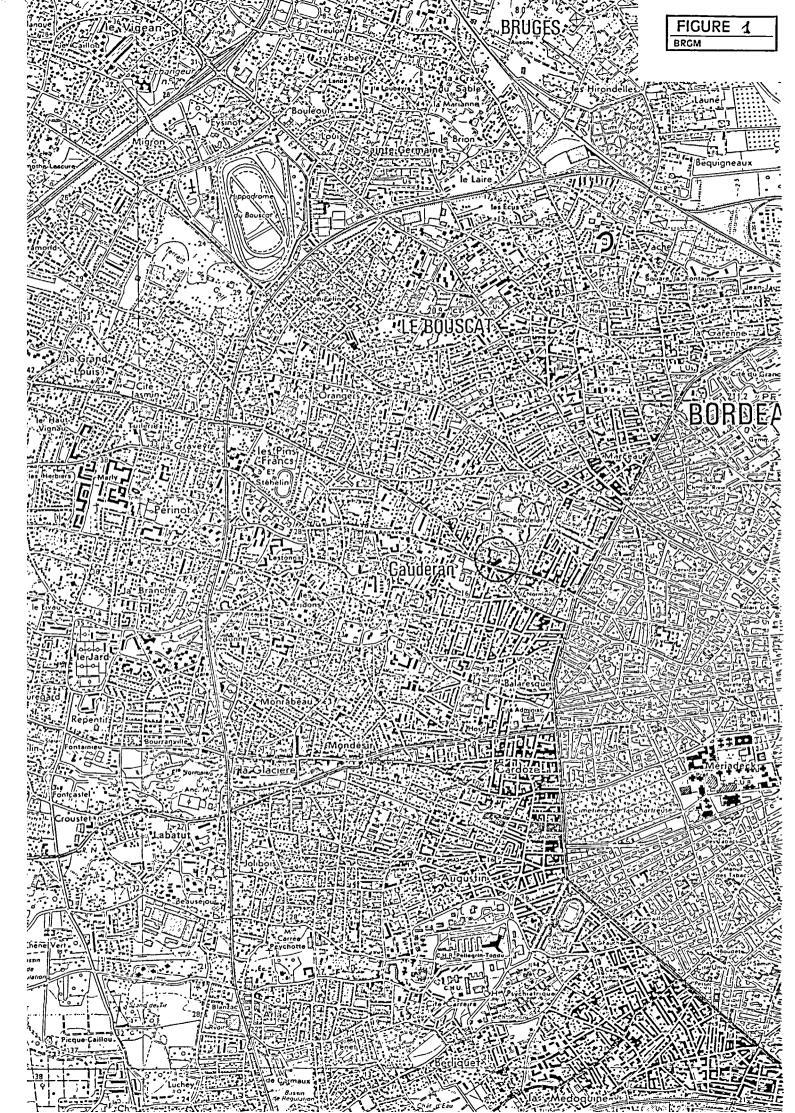
Note technique hydrogéologique

par J.F. LARGILLIER

Introduction

La SOCIETE LYONNAISE DES EAUX - DUMEZ, pour le compte de la COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX, a demandé la contribution du BRGM Aquitaine pour l'examen des problèmes hydrogéologiques et géotechniques posés par le fonçage en 1 800 mm de diamètre qui doit être réalisé entre deux puits du projet de collecteur d'eaux pluviales de l'avenue Charles de Gaulle à Bordeaux-Caudéran (figure 1).

Deux réunions de chantier, les 9 et 10 janvier, ont été consacrées à ce sujet. La présente note technique a pour objet de faire le point sur les solutions envisagées, en soulignant les avantages et inconvénients de chaque méthode.



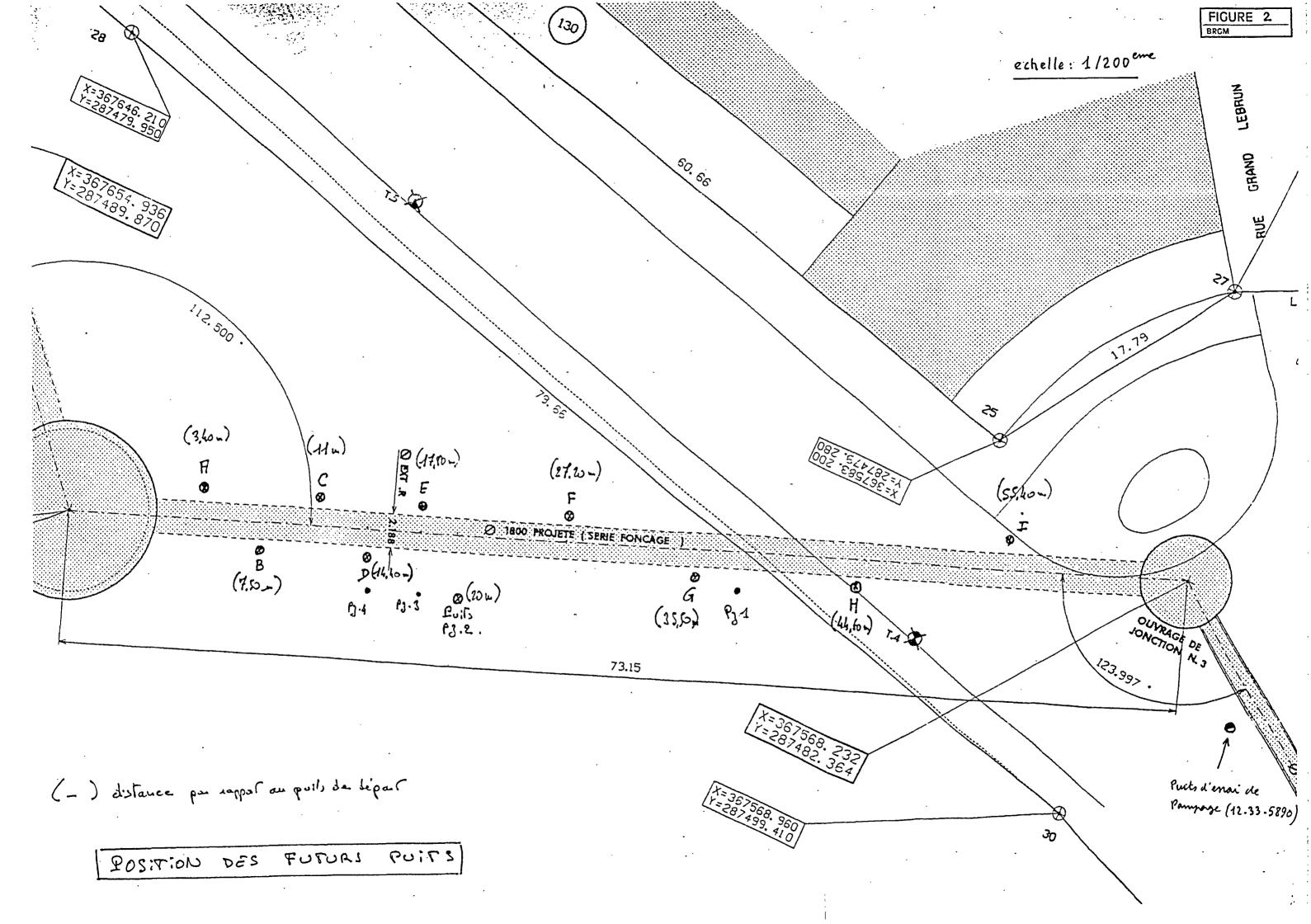
1 - Rappel sur le projet

Cadre géologique et hydrogéologique

Le fonçage commence en aval, au puits de départ du collecteur en 2 000 mm qui vient d'être achevé, et se termine à l'ouvrage de jonction n° 3 (figure 2) sous voirie entre l'avenue Charles de Gaulle et la rue Grand-Lebrun; sa longueur est de 60 m, dont 40 m dans le Parc Bordelais et 20 m sous voirie, et la profondeur du fil d'eau passe de 8,50 à 8 m d'aval en amont.

D'après les reconnaissances antérieures, les sols sont constitués par des alluvions sablo-graveleuses (D max < 40 mm) plus ou moins argileuses jusqu'à une profondeur d'au moins 12 m, et parfois même 15 m; ces alluvions reposent sur un substratum constitué par le calcaire karstique du Stampien, avec toujours en partie supérieure des terrains très argileux.

Les relevés piézométriques effectués depuis plusieurs années ont permis de connaître les fluctuations du niveau de la nappe et de définir un niveau haut et un niveau bas de la nappe (figure 3); actuellement, la nappe est à un niveau intermédiaire qui la situe à peu près en toit de la future galerie de fonçage, qui se trouve donc entièrement sous l'eau.

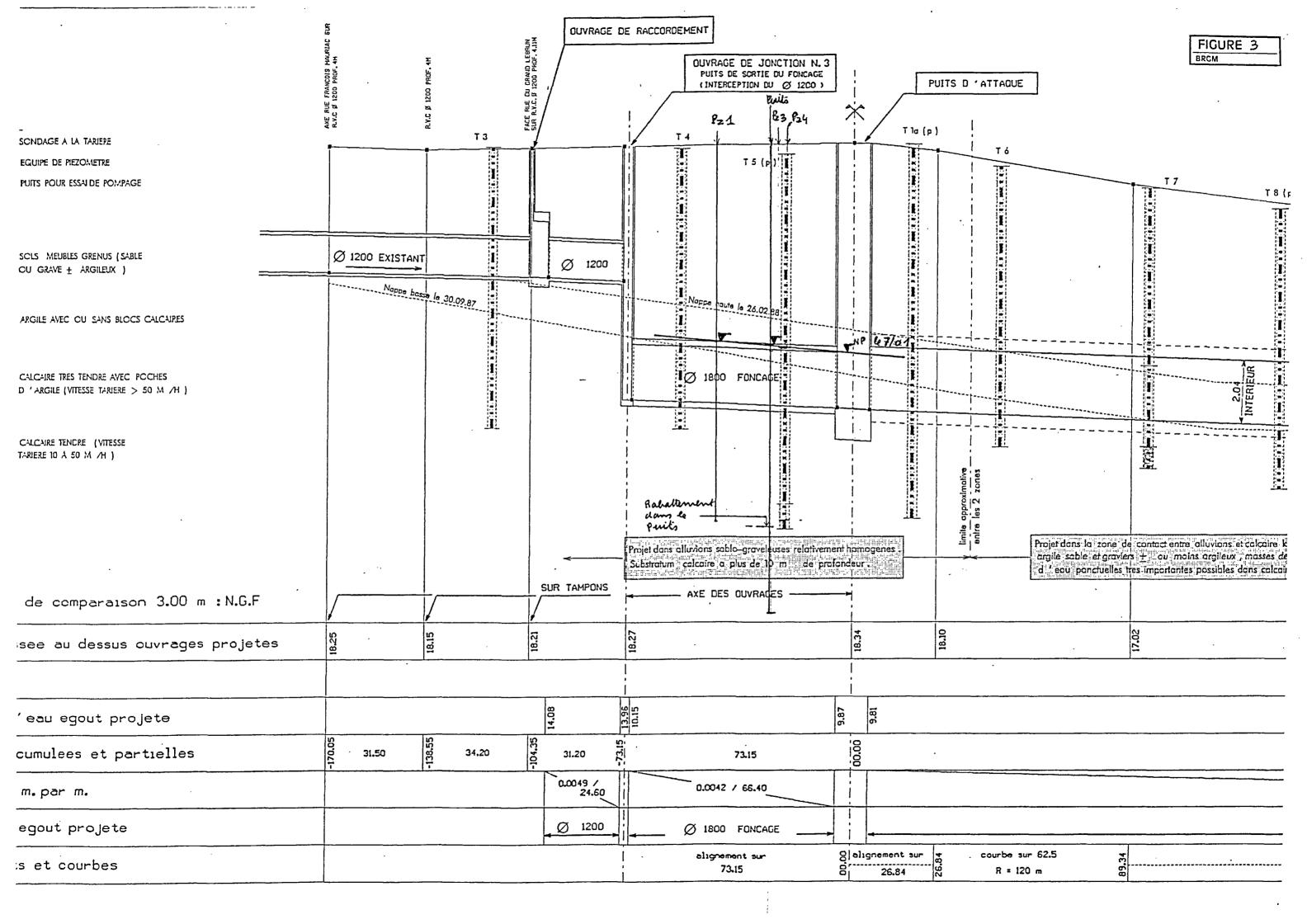


On peut rappeler brièvement les résultats de l'essai été réalisé lors des études pompage qui l'emplacement de l'ouvrage de jonction : la perméabilité des alluvions était comprise entre $2 \cdot 10^{-5}$ et $8 \cdot 10^{-5}$ 5 m/s, ce qui est tout à fait cohérent, avec une teneur en fines d'environ 12 %. Très récemment, un nouveau dispositif de pompage a été mis en place au centre du fonçage : il comporte un puits et trois piézomètres (Pz 1, Pz 3 et Pz 4) distants respectivement de 17,80 m, 2,6 m et 5,80 m du puits. Le piézomètre Pz 1 a été foré au carottier triple.

On trouvera en annexe les coupes de ces sondages : elles montrent que les sols rencontrés sont de nature comparable à ceux déjà trouvés aux deux ouvrages extrêmes lors des terrassements. Il semble qu'à une profondeur voisine de 6 à 8 m on ait une couche un peu plus argileuse et qu'au-dessous on ait un sable graveleux, avec un peu moins de fines, donc un peu plus perméable. Cette hypothèse est confirmée par l'observation des arrivées d'eau en cours de forage du puits et des trois piézomètres récents ; elles se sont produites vers 8 m et traduisent une arrivée de la tarière dans un sol plus perméable qu'au-dessus.

Les limites de couches faites à partir de sondages effectués à la tarière sont à prendre avec réserve. On notera que sur l'un des piézomètres du dispositif de pompage de l'étude de 1989 (12-33-5890) on a une couche de sable assez propre, donc sans doute plus perméable.

En conclusion, on peut dire que le fonçage va se faire dans un terrain globalement homogène, des alluvions sablo-graveleuses assez argileuses, mais pouvant présenter des variations de perméabilité sensibles d'un point à l'autre, dans la fourchette de 10^{-5} à 10^{-4} m/s.



2 - Exposé du problème

La méthode d'exécution retenue est le fonçage. Le front de taille sera toujours dans des alluvions sablo-graveleuses plus ou moins argileuses, légèrement perméables et de stabilité très mauvaise sous l'eau. Les solutions Traitements de terrains et Air comprimé ayant été écartées pour des raisons techniques et financières, c'est la solution Rabattement de nappe qui a été retenue au niveau du marché.

La perméabilité des alluvions étant assez faible, le rabattement ne pourra être correctement réalisé qu'avec des puits assez rapprochés ; c'est d'ailleurs typiquement le créneau de perméabilité dans lequel les pointes filtrantes sont habituellement utilisées avec succès. Malheureusement, ici le niveau de la nappe est trop bas pour la mise en oeuvre de cette technique. La solution prévue au marché est une série de puits verticaux le long de la conduite ; avant le début du chantier, l'entreprise propose une solution par drains sub-horizontaux. Ces deux techniques ont fait l'objet de discussions lors des réunions de chantiers et ci-après sont exposés les avantages et inconvénients de chacune d'elles.

3 – Rabattement par puits

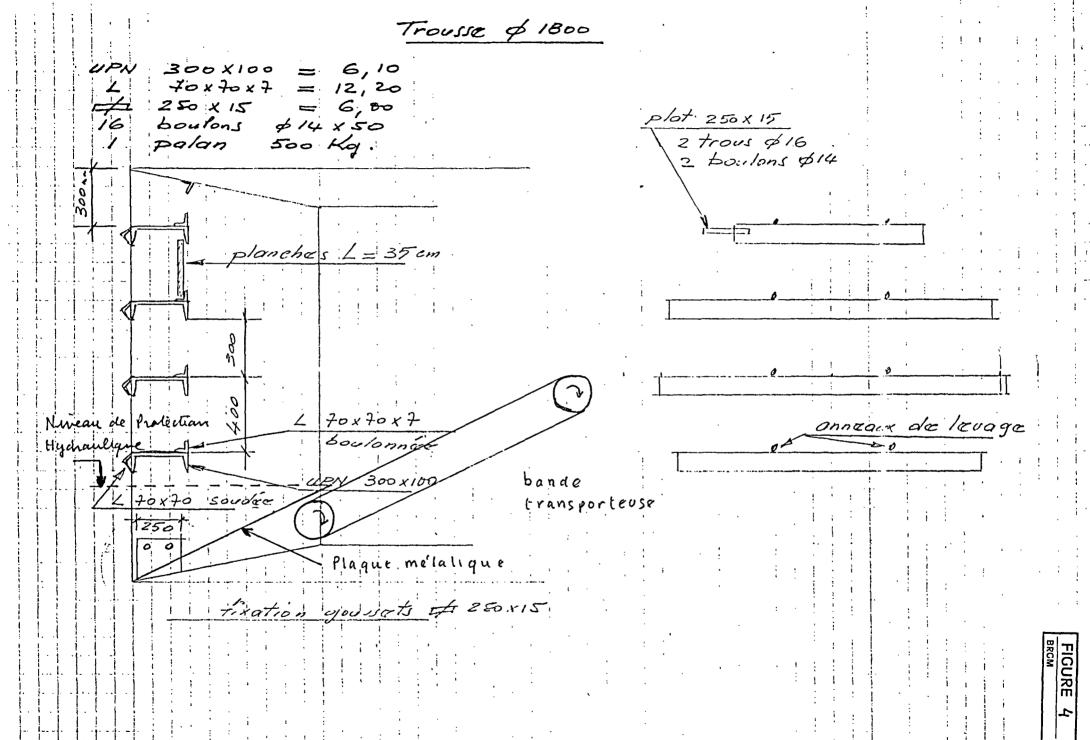
L'essai de pompage réalisé en 1989 près de l'ouvrage de jonction avait montré que le débit du puits était faible et le rayon d'action très réduit. Le dispositif de pompage récemment mis en place a confirmé ces prévisions. joint les résultats tableau en annexe rassemble pompages effectués les 7 et 8 janvier, avec un débit moyen de 0,2 m3/h, donc très faible. Il montre que, pour un rabattement de 6 m au puits, le rabattement à 2,60 m (Pz 3) que de 70 cm au bout de 24 h ; les ultérieures ont montré que ce niveau évoluait peu après 24 h malgré la poursuite du pompage. A 5,80 m (Pz 4), le rabattement était de 53 cm ; on a donc vraisemblablement de fortes pertes de charges au niveau du puits. A partir de ces résultats, on peut espérer un rabattement dans l'axe du fonçage de l'ordre de :

- . 1.10 m avec des puits espacés de 10 m entre eux,
- . 1.50 m avec des puits espacés de 5 m entre eux,

en supposant que le terrain soit homogène. S'il ne l'est pas, avec ces mailles de puits on aura des écarts par rapport à ces valeurs, c'est-à-dire un meilleur rabattement si les sols sont plus perméables et un moins bon dans le cas contraire. On notera que les débits à pomper sont faibles et que de petites pompes - donc de petits puits - suffisent.

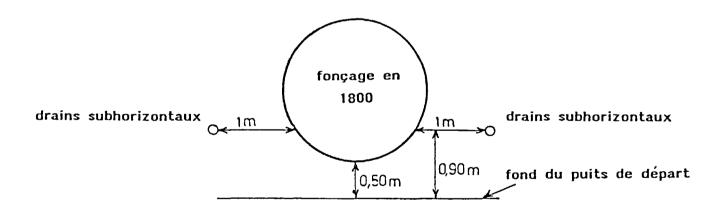
Avec les mailles indiquées ci-dessus, on ne devrait donc pas pouvoir rabattre jusqu'au radier. Malgré cela, compte tenu de la cohésion des alluvions due à leur teneur en argile et du dispositif prévu sur la trousse (figure 4) assurant une protection hydraulique sur les 50 cm inférieurs de la section, le fonçage devrait pouvoir être réalisé dans ces conditions sans trop de difficultés.

Sur le plan de la figure 2 est reporté le dispositif de principe envisagé pour effectuer ce rabattement : il comporte 10 puits, en comptant celui qui existe déjà. Si le rabattement créé par ce dispositif était insuffisant, la maille pourrait être resserrée par l'adjonction de puits complémentaires.



4 - Rabattement par drains horizontaux

On réaliserait à partir du puits de départ deux drains sub-horizontaux de 40 m de long, qui seraient à 40 cm au-dessus du radier (on ne peut pas les mettre plus bas), suivant le schéma ci-dessous. Après avoir réalisé 35 m de fonçage, on ferait à partir de la galerie un forage horizontal en radier de 15 m de long, puis cette opération serait renouvelée au PM 45 pour rejoindre le puits d'arrivée.



Dans son principe, le drain horizontal est une solution plus satisfaisante pour la réalisation d'un rabattement efficace. Dans le cas présent, le fait qu'on ne puisse pas faire les drains au-dessous, mais seulement à côté, limite l'intérêt de ce dispositif dans la mesure où

le rabattement ne sera pas total : on ne ferait donc pas mieux qu'avec les puits. Elle est techniquement plus difficile à réaliser que des puits verticaux et, en cas de mauvais fonctionnement, il n'y a pas de solution de secours simple et économique ; et ce risque n'est pas nul car le drain serait à peu près à la limite entre deux niveaux de perméabilité différents, qu'on a située à 8 m environ.

5 - Conclusion

Comparaison des deux solutions

Il semble qu'économiquement les deux solutions soient à peu près équivalentes.

Techniquement, la solution Drains horizontaux aurait pu être plus satisfaisante si les drains avaient pu être mis au-dessous de la galerie, ce qui n'est pas le cas. De plus, c'est une solution qui présente plus de risques dans la mesure où l'on ne peut pas s'adapter aux aléas de terrain.

La solution Rabattement par puits verticaux ne sera efficace que si ceux-ci sont très rapprochés, mais c'est une solution souple et qui présente moins de risques dans la mesure où on peut toujours réduire la maille des puits pour augmenter le rabattement. C'est celle qui a été adoptée en réunion de chantier.

On peut citer enfin une troisième solution qui n'a pas été évoquée en réunion et qui consisterait à utiliser un dispositif classique de pointes filtrantes descendues à 10 m avec la pompe placée dans le puits de départ à 8,50 m de profondeur environ. Pour qu'un tel dispositif puisse fonctionner, il faut pouvoir amorcer les pointes et avoir des raccords en tête d'une étanchéité parfaite.

PIECES ANNEXES

- Relevés piézométriques dans l'axe du fonçage depuis le 07/01/92
- Coupes de sondages de l'étude de 1989 (T4, T5, puits, Pz1, Pz2)
- Sondage T1A dans l'axe du puits de départ (1990)
- Sondages dans l'axe du fonçage janvier 1992 : puits, Pz 1, Pz 3 et Pz 4.



Chantier du COLLECTEUR Amont TAUDIN
Parc CEREY - Avenue Charles de Gaulle - 33200 Bordeaux Caudéran
Tél. 56 42 62 30 - Télécopieur 56 42 62 54

Relevés piezzométriques sur l'axe du fonçage

N° du piezzo	Pz1	Puits	Pz3	Pz4
Distance / puits	17,80 m	1	2,60 m	5,80 m
Cote NGF	+ 18,46	+ 18,55 (Haut PVC)	+ 18,33	+ 18,37

Date relevé	Profondeur nappe (et cote NGF)									
Le 7 / 01 / 92	6,45 m	6,62 m	6,48 m	6,57 m						
(T)	(+ 12,01)	(+11,93)	(+ 11,83)	(+ 11,80)						
Le 7 / 01 / 92	6,45 m	/	6,98 m	6,90 m						
(T + 1h)	(+ 12,01)		(+ 11,35)	(+ 11,47)						
Le 7 / 01 / 92	6,45 m	/	7,05 m	6,95 m						
(T + 3h)	(+ 12,01)	/	(+ 11,28)	(+ 11,42)						
Le 8 / 01 / 92 à 11h00	6,45 m	/	6,90 m	6,72 m						
(T + 0,5h)	(+ 12,01)		(+ 11,43)	(+ 11,65)						
Le 8 / 01 / 92	6,48 m	/	7,07 m	7,00 m						
(T + 7h)	(+ 11,98)		(+ 11,26)	(+ 11,37)						
Le 9 / 01 / 92	6,52 m	<i>I I</i>	7,16 m	7,10 m						
(T + 22h)	(+ 11,94)		(+ 11,17)	(+ 11,27)						

(Panne pompe) temsol

33700 MERICINAG TH. (88) 34,32,90 BOUDEVAX

Collecteur INUDIN NAUJAC

sondag	C T_ 4			
Date	15.10.86			
Doonler	327			

temsol

Avenue du True 33700 MENIANAD TH. [88] 34,32,70 DOUDE AUX

Collecteur : 1AUDIN - NAUJAC Avenue : Charles De Gautte Sondage r_ 4 :

Data 15_10_86

Donnier 12,33_4458

3 W E 3	g linen	DESIGNATION	ā		ď	,	70	1EMT	, Declaration	Amortissement: 3	Ohannah
	a tunya	DES TERMAINS :	CASS CLIOTAGE	ונוונוווווווווווווווווווווווווווווווווו	ואויזם	SUTUS.	NIVEAU De LIAU	FQUITEMENT	Profondeur 000m	Vitesse en m/heure 200 1ç0 0,0	Observation
0.20 112.99	0.20	Béton									
	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	Grave sableuse brune plus au moins propre sèche devenant beige à partir de 1,30 m							1.50 m		
3,60 .14.59 eggs		GE 1,30 III				150 mm		-	3.00m .		
-4,60 -11,59 S	0. 1.00	Grave légèrement argileuse jaune	-			TARIERE-\$- 1			4.50m ·		
5,40 .17,79 0 0	0.80	Sable argileuse jaune avec graves épars				TARI			6.00m		
9,00 ,9,19	3.60	Grave argileuse gris belge humide puis dans l'eau					<u> </u>		7.50m ·		
9,00 ,9,19		Arrêt volontalre Niveau d'eau 6,80 m fin sondage					•		3.00111		
					۲.						

•	Omsol Avenue du True 33700 MERIONAC TH. (88) 34,32,80		BONDEAUX Collecteur.IAUOIN NAUJAC		Sond Dece	Ĭ	r_s 15_10_ 327	86	CO11 1	y True Eninnag	<u>DUNDEAUX</u> Collecteur : IAUBIN - NAUJAC Avenue : Charles De Gaulle	Sondage r. 5 Onto 15.10.86 Donnier 12.33.4458
POOPORIOR	de terr	ter pa	DESIGNATION . DISTREGAINS .	ICHITHINGS	TV&ACE	очпи	NIVEAU PM LEAU	ЕОДІРЕМЕНТ	Profondeur 000 m	Amortissem 200	vitesse en m/heure 100 000	Observation
	17,80	0,20	Réton		1			ρ m			The continue of the continue o	
		2,10	Crave grls belge plus ou moins propre						1.50 m			·
	000000000000000000000000000000000000000	2,40	Grave gris beige légèrement argileuse					zomėtre	3.00 m			
6,70					φ-6,	. ф - 150 mm		50 m; Pie	4.50m			
		4.90	Grave gris belge argileuse plus humide à partir de 6,30 m			TARIERE	621 Y	5.5 5.5 5.5 5.5 5.5 5.5 5.5 5.5 5.5 5.5	6.00 m 250 m		PINC!(C	1
-9,40,-11	har inputation						,	<u>50 m</u> PVC_C	9.00 m			
11,20	6.80 (1.00 (0,80	Sable argileux ocre . Argile sableuse ocre		10.50			170.5	10.50 m			
1	-6.00		Arrêt volontaire		`		1		12.00 m	- <u>k</u> ;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;		

			<u> </u>				Elide 11.33	· 1010 C	+707)
			: 33-BORDEAUX-CAUDERA I : Avenue Charles De GA				N° classement Désignation	: 0088	
_				COUPE		- CUN		·	
0	_	COUPE L	ITHOLOGIQUE	C00Pt				D. 75 (0) 0	·
	-	0.0.0					Cimentation de 0.00 à 0.50 m	j	EXECUTION
	matre	0.0.0	Remblais graveleux	[{:				Début :	24/01/89
	E	0.0.0	1.50	:				Fin :	25/01/89
	5	.0.0.0		[} -:					
	afondeur	0.0.0		:				מלפלת	METRIE
	5	0.0.0.	petites graves beige de	:		·	Tube PVC 150 mm		
	1	0.0.0	(remblai)	[] :-				NS/sol:	4.40 m
}	1	0 . 0 . 0		:		:		Rep/sol:	0.00m
ļ		0.0.0	4.50		Æ	:	Niveau d'eau (4.40 m)	Z rep.:	0.00m
		0-0-0	1.30	$ \cdot $	√			Cote :	-4.40 m
		0-0-0				:	5.00	piézo	
		0-0-0			l I				
ł		0-0-0	grave argileuse beige		 	1 .		·	
		0 - 0 - 0 -			i I				
		0-0-0	,	[]::	l !	1 .			
	7	0-0-0	8.00	} :- }	! 	¦ :	Battage 400 mm Hassif filtrant [2.5 - 5] mm		
-		.0.0.0	8.00				[2.5 - 5]mm		
1		0.0.0	aable graveleux beige		l I				
		0 0 0	-		 	i -			}
10		0-0-0	9,50	{ :-					į
"	-	0-0-0	İ		} !		Crépine 150 mm		
		0 - 0 - 0	sable argileux jaunatre à quelques cailloux	} :	!	; : l			
		0-0-0	doesdoes calliony	}	! !				
		0-0-0							
		-0-0-							
		X - X - X - X - X - X - X - X		}					
		- x - x - x - x - x	argile jaunatre à		i I				
		- X - X - X - X - X - X - X - X - X - X	cailloux et petits débris de calcaire	{ : }					
		x - x - x - x - x - x - x - x - x - x -	,		} 				
		X - X - X - X - X - X - X - X - X - X -	,	1:1		- }			:
		أخثعث	15.00	لـنـا	L	لـنـا	15.00		
								,	
ĺ							İ		
 !			niveau d'eau fin sondage				1		
İ		ļ	d 4.40 m TUBAGE PROVISOIRE 400 mm						
l			de 0.00 à 15.00 m						
1		}							
20									
ł			L	-					į

Ewide 12.33.5890(1989)

N° classement : 33-BORDEAUX-CAUDERAN 0088-8X-0035 DEP/COM Désignation SITUATION : Avenue Charles De GAULLE PZ: 1 COUPE LITHOLOGIQUE COUPE TECHNIQUE Cimentation de 0.00 à 0.50 m Tube PVC 63 mm DATE (S) D'EXECUTION 0.0.0 mdtres Début : 24/01/89 Fin 25/01/89 Profondeur Aemblais de petites graves beige PIEZOMETRIE : 10e/2M 6.20 m Rep/sol: 0.00m Z rep.: 0.00m 4.50 Cote : . -6.20 m – Tarière 150 mm – Remblai piézo - Crépine 63 mm - Niveau d'eau (6.20 m) sable propre 8.00 0.0. 0.0.0 sable fin beige à 0.0.0 cailloux épars 10 10.00 10.00 niveau d'eau fin sondage à 6.20 m TUBAGE PROVISOIRE 150 mm de 0.00 à 10.00 m

Ewide 12.33.5890 (1989)

				33.5890 (1989)
DEP/COM	: 33-BORDEAUX-CAUDERAN			
SITUATION			······································	: PZ: 2
	ITHOLOGIQUE C	COUPE TECHNIQUE		
Profandeur (matres) Occoposososososososososososososososososos	Remblais de petites graves beige sable propre sable fin beige à cailloux épars	JLLE COUPE TECHNIQUE		
20	.niveau d'eau fin sondage à 5.40 m TUBAGE PROVISOIRE 150 mm de 0.00 à 10.00 m	10		

1XXSSIER: 90 293

CHANTIER

DATE : 27/07/90

SONDAGE: TIA

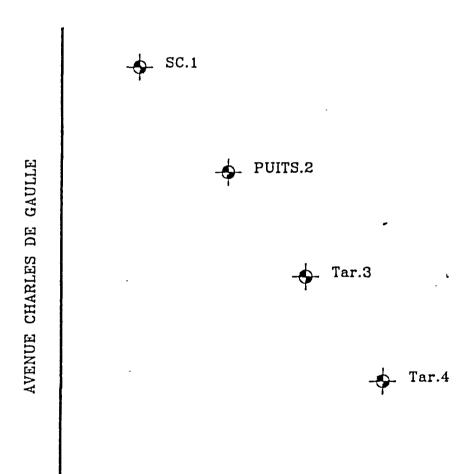
PARC CERES

	>	,			T	1	1	1		
PROFONDEUR	COTE	NATURE DU SOL	MAUTEUR DES COUCTIES	DESCRIPTION CPOLOCIQUE	Lo CAROTTE	OUTIL	TUBACE	ECHANTILLON	HIVEAU D'EAU	EQUIPEMENT
	+18,32			Sable graveleux marron		150am	·			
- 1,60 - 3.00 -				Sable argileux marron		dian			ge	
				Graves argileuses		Tarièro	140տո		fin de sondage	
6.00 -	-	+	-	Graves			diam		6.80	
- 7 , 50 -				Graves sableuses		e diam 101mm	Tubago		1. ean & 7,	
12,00		2 2				edwdnos	-		7,16m 61	
									13/8/90	
			ſ							1am 63um
		·								piézomètre diam 63um
•										piéz

33 BORDEAUX CAUDERAN

AMONT TAUDIN

IMPLANTATION SCHEMATIQUE DES SONDAGES



िक्साइती

N° classement : : 33.BORDEAUX.AMONT.TAUDIN 891741/099 DEP/COM : (P22) SITUATION : AVENUE.CHARLES.DE.GAULLE Désignation Puits COUPE LITHOLOGIQUE COUPE TECHNIQUE \$ 0.000 \$ 0.00 DATE (S) D'EXECUTION Cimentation de 0.00 à 0.50 m terre végétale sableuse Début : 24/12/91 Fin : 24/12/91 1.50 argile bariolée compacte. 2.50 PIEZOMETRIE - Tube PVC 180 mm NS/sol : 6.70 m sable argileux gris clair à petit gravier Rep/sol: 0.00 m Z rep. : 0.00 m Cote : -6.70 m ._ 5.00 5.00 piézo 0-0-0 -0-0-0-0-0 0-0-0 grave argileuse grise Niveau d'eau (6.70 m) 7.00 - - - - sable argileux gris Hotary 300 mm Massif filtrant (2.5 - 4) mm 8.00 sable grossier gris 9.50 10 --- Crépine 180 mm ณ์ 56 sable grossier argileux marron clair avec grave 16 Bouchon de pied 15.00 70 arrivée d'eau en forage à 8.00 m niveau d'eau fin forage ഗ

JEP/COM : 33.BORDEAUX.AMONT.TAUDIN N° classement : 891741/011 SITUATION : AVENUE.CHARLES.DE.GAULLE Pz.1 Désignation COUPE LITHOLOGIQUE COUPE TECHNIQUE T.V DATE (S) D'EXECUTION Cimentation de 0.00 à 0.50 m Saskuk ECHANTILLON INTACT 1 Début : 24/12/91 - Tube PVC 63 mm 24/12/91 lepr 2.00 ECHANTILLON INTACT 2 Arzileun PIEZOMETRIE NS/sol: 6.40 m 325 Sable Rep/sol: 0.00 m ECHANTILLON INTACT 3 lepr Z rep. : 0.00 m 4.50 4.40 Cate : -6.40 m Salle Are piézo ECHANTILLON INTACT 4 Salle Remblai Carottage 116 mmk3 Niveau d'eau (5.40 m) Eleaner 5.00 6.50 ECHANTILLON INTACT 5 Crépine 53 mm ECHANTILLON INTACT 6 l'unevera (reen) \$JS ECHANTILLON INTACT 7 435 10.50 Salle 10 په معطانهمی 56.34.32.90 ECHANTILLON INTACT B Sale - Bouchon de pied argleu. Tel * 33704 MERIGNAC arrivée d'eau en sondage piézo équipé d'une protec -tionde tête Phare niveau d'eau fin sondage tubage provisoire 140 LS de 0.00 à 12.00 m ㅁ S.A-Z.I EMSOL

SIEGE SOCIAL: Espace MERIGNAC Phare - 33704 MERIGNAC CEDEX

Tél.: 56 34 32 90 + - TELEX TEMSOL 550 067 F - TELECOPIE: 56 34 41 89



N° classement: : 33.BORDEAUX.AMONT.TAUDIN DEP/COM 891741/003 SITUATION : AVENUE.CHARLES.DE.GAULLE Désignation P23 (Tar.3) COUPE LITHOLOGIQUE COUPE TECHNIQUE DATE (S) D'EXECUTION Cimentation de 0.00 à 0.50 m mètres terre végétale sableuse Début : 23/12/91 - Tube PVC 63 mm The state of the s Fin : 23/12/91 1.50 argile bariolée compacte 2.00 2.50 PIEZOMETRIE ----NS/sol: 6.56 m Rep/sol: 0.00 m ---sable argileux gris clair ---à petite grave Z rep. : 0.00 m ----Cote : -6.56 m piézo 5.50 0-0-0 Tarière 150 mm Remblai Niveau d'eau (6.56 m) , | grave argileusegrise 0-0-0 -0-0 <u>- 0 - 0 |</u> σ Crépine 63 mm _ . _ . _ sable argileux gris . - . - . plastique B.00 _ . _ . _ ---sable grossier argileux gris - • - • - · 9.50 _ . _ . _ * 10 90 ----sable grossier argileux _ . _ . _ ! 34.32. marron clair - - - - -1 Bouchon de pied 56. 12.00 12.00 Te 1: arrivée d'eau en sondage å 8.00 m niveau d'eau fin sondage Phare à 6.56 m piézo équipé d'une protec -tionde tête 20l

tems

*

33704 MERIGNAC

밁

S.A-Z.I

DEP/COM N° classement: 891741/004 SITUATION : AVENUE.CHARLES.DE.GAULLE P24 Désignation (Tar.4 COUPE LITHOLOGIQUE COUPE TECHNIQUE terre végétale noire 0.30 Cimentation de 0.00 à 0.50 m DATE (S) D'EXECUTION \$0.000 \$0.000 \$0.000 \$0.000 \$0.000 \$0.000 mètres terre végétale marron Début : 23/12/91 avec grave - Tube PVC 63 mm Fin : 23/12/91 1.50 Profondeur 2.00 PIEZOMETRIE - - - - -- *- - -*NS/sol: 6.57 m sable argileux gris compact à petites graves - . - . -Rep/sol: 0.00 m Z rep.: 0.00 m Cote : -6.57 m000000 5.00 piézo grave marron à gros éléments Tarière 150 mm Remblai Niveau d'eau (6.57 m) 6.00 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -0 - 0 - 0 - 0 - 0 -0 sable grossier et grave - 0 - 0 Crépine 63 mm argileuse - 0 - 0 -0-0-0 0-0-0 8.00 0 - 0 - 00-0-0 grave argileuse grise 0-0-0 10 * 0 - 0 - 08 0 - 0 -0-0-0 34,32, -0-0grave argileuse marron 0-0-0 clair 0-0-0 -0-0-Bouchon de pied 56. 0-0-..... 12.00 12.00 Te1: Phare 33704 MERIGNAC * arrivée d'eau en sondage à 8.00 m niveau d'eau fin sondage à 6.57 m piézo équipé d'une protec -tionde tâte

: 33.BORDEAUX.AMONT.TAUDIN

SIEGE SOCIAL: Espace MERIGNAC Phare - 33704 MERIGNAC CEDEX Tél.: 56 34 32 90 + - TELEX TEMSOL 550 067 F - TELECOPIE: 56 34 41 89

